Infor LN Planification d'entreprise - Guide de l'utilisateur - DAV et CTP

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	cpatpctpug (U8731)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....7

Disponible à la vente et engagement sur livraison....7

Introduction....7

Paramètres....8

Chapitre 2 Vérifications DAV et CTP....9

Types de contrôles DAV et CTP....9

Contrôle DAV standard....9

Activation du contrôle DAV standard....10

Contrôles CTP des composants et capacités....10

Contrôles CTP composant....11

Activation du contrôle CTP composant....11

Contrôle capacité CTP....12

Activation du contrôle de capacité CTP....12

CTP composant et capacité CTP combinés - mononiveau....12

CTP composant et capacité CTP combinés - plusieurs période....13

CTP composant et capacité CTP combinés - multiniveau....13

CTP composant et capacité CTP combinés - plusieurs branches dans la nomenclature....14

Contrôle CTP/famille de produits....15

Activation du contrôle CTP/famille de produits....15

Contrôle DAV/canaux de distribution....15

Activation du contrôle CTP/canaux de distribution....16

Chapitre 3 Algorithmes....17

Calcul échéancé DAV....17

Calcul de période CTP composant et capacité CTP....17

CTP composant et capacité CTP - Contrôle CTP basé sur l'ordre....18

Articles standard....18

Articles génériques....19
Articles spécifiques....20
Contrôle CTP basé sur le plan directeur....21
Réservations CTP....23
Réservations CTP/composant....24
Champ de numéro d'ordre rattaché et champ article plan d'origine....26
Réservations capacité CTP....26
horizon CTP figé....26
Famille DAV....27
DAV/canaux de distribution....27

Chapitre 4 Traitement DAV....29
Introduction....29
Disponible où....29
Quels clusters/articles sont pris en compte ?....30
Contrôle de date fixe....33
Acceptation du contrôle de date fixe....34
Contrôle magasin fixe....35
Acceptation du contrôle magasin fixe....36
Afficher détails CTP....37
Exemple d'aperçu d'engagement sur livraison :....37
Gestion DAV hors connexion....40
Données de commande....40
Données d'approvisionnement....41
Type de vérification....41
Gestion DAV depuis une ligne de commande client....41
Gestion DAV depuis une ligne de devis client....41

Annexe A Glossaire....43

Index

A propos de ce document

Ce document est une vue d'ensemble des possibilités disponibles à la vente et engagement sur livraison dans Planification d'entreprise. Les options pour, et les conditions sous lesquelles ces vérifications de ressources sont disponibles, sont décrites.

Comment lire ce document

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

Disponible à la vente et engagement sur livraison

Introduction

Infor LN offre une fonctionnalité étendue pour étayer les promesses de livraison. Les concepts suivants sont essentiels aux promesses de livraison :

- La quantité disponible à la vente d'un article correspond à la quantité disponible pour les client immédiatement ou à une période donnée future.
- L'engagement de livraison (CTP) d'un article correspond à la quantité disponible en plus de la quantité DAV, en fonction de la capacité de production de pièces de rechange de votre site de production.

La prise en charge de Disponible à la vente et Engagement de livraison est une fonctionnalité importante pour une procédure d'acceptation des ordres fiable. Pour éviter tout engagement irréalisable de produits aux clients, Infor LN risque d'avoir à vérifier le stocke disponible de produits finis, de sous-ensembles et de composant disponibles et de la capacité de production disponible.

Vous pouvez utiliser les contrôles DAV comme suit :

- **En ligne**
  L'employé de vente effectue un contrôle DAV pour une commande client au cours de la procédure de saisie des commandes client ou de la procédure de saisie des devis.
- **Hors connexion**
  L'employé de vente n'envoie pas immédiatement de date de livraison au client. Au lieu de cela, vous donnez la priorité à plusieurs commandes et vous vous engagez à livrer plus tard.

Afin de gérer ces situations, vous pouvez utiliser la session Traitement DAV (cprrp4800m000) lors de la saisie des commandes client, ainsi que sortie de ligne en tant que session distincte.

Paramètres

Les paramètres suivants, que vous pouvez indiquer dans la session Paramètres de planification (cprpd0100m000), déterminent la façon dont Infor LN exécute les contrôles DAV et CTP.

- **Mettre à jour le DAV en ligne dans EP**
  Si cette case est cochée, chaque fois que vous enregistrer une ligne de commande client, Infor LN met immédiatement à jour les réservations de commandes client et CTP dans Planification d'entreprise et recalcule les quantités DAV. Par conséquent, la ligne de commande client suivante est vérifiée par rapport aux quantités DAV mises à jour. Cela évite que la vendeuse ne promette les mêmes quantités DAV de produits à différents clients.
- **Contrôle CTP pour ventes**
  Si cette case est cochée, et vous insérez la quantité commandée sur une ligne de commande client, Infor LN effectue un contrôle DAV. Si la quantité de lignes commande client dépasse la quantité DAV cumulée, un écran affront l'option Traitement DAV (cprrp4800m000) apparaît. Si vous enregistrez une ligne de commande client et que la quantité commandée dépasse la quantité DAV cumulée, Infor LN bloque la ligne de commande client. Vous ne pouvez pas enregistrer la ligne de commande client si la quantité commandée est trop élevée

Chapitre 2
Vérifications DAV et CTP

2

Types de contrôles DAV et CTP

Ces types de contrôles DAV et CTP sont disponibles :

- *Contrôle DAV standard (p. 9)*
- *Contrôle CTP/composant (p. 11)*
- *Contrôle capacité CTP (p. 12)*
- Contrôle CTP/famille de produits
- Contrôle DAV/canaux de distribution

La session Articles - Planification (cprpd1100m000) présente les paramètres appropriés pour le contrôle DAV sur l'onglet **CTP**.

Contrôle DAV standard

La façon la plus simple de vérifier la quantité DAV d'un article commandé est de contrôler le stock disponible prévu pour l'article sur la ligne de commande client elle-même.

Infor LN calcule une quantité DAV cumulé pour les produits finis, en tenant compte de toutes les futures demandes réelles et transactions d'approvisionnement (planifiées). Le contrôle DAV à la date (t) est exécuté en fonction du DAV cumulé le (t). Le DAV cumulé correspond au stock disponible prévu.

Infor LN calcule le DAV cumulé come suit

```
Stock prévu (t) = stock + approvisionnement planifié et réel jusqu'à (t) -
demande planifiée et réelle (t)
```

Exemple

DAV cumulé (t) = la plus faible valeur de :

- Stock prévu (t) et
- DAV cumulé (t + 1)

Remarque

(t + 1) indique le jour suivant le jour t

Exemple

DAV cumulé en augmentation constante : si le DAV cumulé le t est de 10 pièces, le DAV sera de 10 minimum le t+1.

Prévision de la demande non consommée ne fait pas partie du DAV cumulé. Par conséquent, DAV est élaboré par l'approvisionnement (planifié) pour la prévision de la demande non consommée.

La quantité DAV cumulée s'affiche dans ces sessions :

- **Plan directeur article (cprmp2101m000)**
  Seulement pour les articles ayant un plan directeur
- **Plan d'utilisation des articles de l'ordre (cprrp0520m000)**
  Pour les articles sans plan directeur

Activation du contrôle DAV standard

Pour activer le contrôle DAV standard, procédez comme suit dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000):

- Cochez la case **Mettre à jour le DAV en ligne dans EP** pour activer les mises à jour en ligne après la saisie de la commande client.
- Définissez une valeur supérieure à zéro dans le champ **Horizon CTP**. Infor LN suppose qu'un approvisionnement infini est disponible après l'horizon CTP. Par conséquent, seules les commandes ayant une date de livraison antérieure à l'horizon CTP seront vérifiées.

Remarque

L'horizon CTP est défini sur le jours ouvrables.

Contrôles CTP des composants et capacités

Si *Contrôle DAV standard (p. 9)* indique que vous ne pouvez pas livrer la quantité demandée par le client, vous pouvez vérifier si vous pouvez augmenter votre production au-delà du plan de production établi précédemment. Cette augmentation de la production peut être réalisée que lorsque vous avez suffisamment de capacité de production et des matières (pièces de rechange).

Vous pouvez utiliser CTP (engagement sur livraison) pour vérifier la capacité et les matières.

Les contrôles suivants sont disponibles :

- ***Contrôles CTP composant (p. 11)***
  Vérifie la disponibilité des sous-ensembles ou composants critiques.
- ***Capacité CTP (p. 12)***
  Vérifie la capacité de production disponible.

Contrôles CTP composant

Le CTP composant représente ce que vous avez laissé, en plus du DAV du produit fini déjà inclus dans le plan directeur du composant.

En d'autres termes, vous pouvez créer un DAV au-dessus du produit fini. Le composant CTP et la capacité CTP peuvent être considérés comme Création pour la vente.

Activation du contrôle CTP composant

Pour activer le contrôle CTP composant, dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), indiquez les informations suivantes pour le produit fini :

- cochez la case **CTP/composant**,
- Indiquez le **Horizon CTP figé**. Veillez à ne pas indiquer de valeur trop élevée.
- Indiquez le **Horizon CTP**. Veillez à indiquer un temps suffisant.

Remarque

Planification d'entreprise effectue un contrôle CTP au cours de la période entre l'horizon figé CTP et l'horizon CTP. Au-delà de l'horizon CTP, le CTP est considéré comme infini.

Pour les composants, cochez la case **Critique pour CTP** dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000).

Vous ne pouvez pas définir l'horizon CTP du composant, car ce dernier n'a pas de contrôle CTP unique. De plus, Infor LN remplace dynamiquement le champ **Horizon CTP** par l'**Horizon DAV** pour le même motif : pour ce composant, seul le DAV est utilisé dans le contrôle CTP de l'article parent du DAV.

Exemple

- DAV de A = 10.
- DAV de B = 6.
- Il faut deux pièces de B pour produire une seule pièce de A.

Si vous réalisez un contrôle DAV et un contrôle CTP composant pour l'article A, le résultat est 13 (DAV de A + 0,5*[DAV de B]).

Contrôle capacité CTP

Le CTP de capacité représente ce que vous pouvez produire en plus du DAV standard, en tenant compte de la capacité disponible des centres de charge critiques. Le composant CTP et la capacité CTP peuvent être considérés comme Création pour la vente.

Infor LN calcule la quantité CTP à partir de capacité disponible d'un centre de charge et en fonction du nombre d'heures nécessaires pour fabriquer un produit fini supplémentaire.

Exemple

- DAV de A = 10.
- CTP de centre de charge CC-1 = Trois heures.
- 0,5 heure de CC-1 est nécessaire pour produire une pièce de A.

Si Infor LN réalise un contrôle DAV et un contrôle CTP composant pour l'article A, le résultat est 16 (DAV de A + CTP supplémentaire de CC-1).

Activation du contrôle de capacité CTP

Pour activer le contrôle de capacité CTP pour le produit fini :

- Cochez la case **Capacité CTP** de la session Articles - Planification (cprpd1100m000).
- Cochez les cases **Critique pour CTP** et **Gérer le plan directeur des ressources** pour la ressource (centre charge) dans la session Ressource (cprpd2100m000).

Infor LN utilise le plan directeur des ressources pour calculer la capacité CTP d'une ressource. Par conséquent, vous devez toujours cocher la case **Gérer le plan directeur des ressources** lorsque vous configurez une ressource comme critique pour CTP . Sinon, Infor LN ne calculera pas la capacité CTP pendant les contrôles CTP.

CTP composant et capacité CTP combinés - mononiveau

Si vous utilisez CTP composant et capacité CTP, le plus restrictif, composants ou capacité disponibles, prévaut.

Exemple

- Un produit fini A est fabriqué dans un centre de charge CC-1 en utilisant le composant B.
- DAV de A = 10.
- DAV du composant B = Six pièces.
- CTP de centre de charge CC-1 = Sept heures.
- Une pièce du composant B et une heure de CC-1 sont requises pour produire une pièce de A.

Si Infor LN réalise un contrôle CTP et un contrôle CTP composant pour l'article A, le résultat est 16 (CTP du composant B limite CC-1).

CTP composant et capacité CTP combinés - plusieurs période

Si vous combinez CTP composant et capacité CTP, Infor LN vérifie les composants et la capacité indépendamment l'un de l'autre, en fonction des quantités cumulées. Cela implique que la capacité critique n'est pas nécessairement disponible en même temps que le composant critique.

Exemple

L'exemple suivant illustre cette limite.

- t est le temps pendant lequel Infor LN exécute un contrôle CTP pour le produit fini A.
- Le décalage du composant B requis et de la capacité CC-1 est de trois périodes. Par conséquent, le composant et les capacités sont nécessaires avant le temps (t-3).
- La capacité CTP cumulée du centre de charge CC-1 à t-3 est de sept.
- La capacité disponible de sept heures qui crée le CTP cumulé n'est pas à t-3, mais plus tôt à t-4.
- Le composant B a un DAV cumulé de six pièces à t-3 et zéro pièces à t-4.
- Le composant B est requis pour exécuter l'opération sur le centre de charge CC-1.

Dans cette situation, le contrôle CTP montre que vous pouvez produire six pièces à livrer le t, bien que la disponibilité exacte du centre de charge (t-4) et du composant (t-3) ne tombe pas à la même période. En fait, Infor LN calcule le CTP avec les chiffres CTP cumulés seulement (la capacité CTP cumulée et le DAV cumulé du composant).

Infor LN ne tient pas compte de la relation entre le composant et la capacité. Dans ce cas, Infor LN indique que vous pouvez promettre la commande client à temps.

Après avoir effectué un planification d'ordre, le centre de charge CC-1 est surchargé à t-3, mais la répartition de la capacité totale sur toutes les périodes correspond à la capacité disponible. Cette situation est le résultat d'un travail avec des quantités cumulées sur plusieurs périodes.

Cette méthode de calcul est considérée comme correcte, parce que Planification d'entreprise est un outil de planification à capacité infinie. Pour effectuer des promesses de livraison en fonction de capacité limitée et considérer toutes les relations entre les centres de charge et les matières, vous devez utiliser le Order Promising Server.

CTP composant et capacité CTP combinés - multiniveau

Si vous avez défini plusieurs composants et capacités critiques à différents niveaux d'une nomenclature dans la même branche, chaque niveau ajoute une quantité particulière à la quantité totale que vous pouvez promettre au client.

Exemple

Le produit fini A est fabriqué dans un centre de charge CC-1 en utilisant le composant B. Le composant B est à son tour fabriqué dans un centre de charge CC-2 en utilisant le composant C.

L'article B est un composant. Ainsi dans l'onglet **CTP** de la session Articles - Planification (cprpd1100m000), vous devez cocher la case **Critique pour CTP**. En même temps, l'article B est également un produit. Ainsi, vous devez aussi cocher les cases **CTP/composant** et **Capacité CTP**.

- DAV de A = 10.
- DAV du composant B = Six pièces.
- CTP de centre de charge CC-1 = Sept heures.
- DAV du composant C = Quatre pièces.
- CTP de centre de charge CC-2 = Trois heures.
- Sur les deux niveaux, vous avez besoin d'une pièce d'un composant et d'une heure de travail dans un centre de charge pour fabriquer un produit.

If Infor LN effectue des contrôles CTP composant et capacité CTP pour l'article A, le résultat est le suivant :

Calcul CTP multiniveau

Niveau	DAV
Niveau 0	10 (DAV de A)
Niveau 1	6 (CTP du composant B limite CC-1)
Niveau 2	3 (CTP de CC-2 limite composant C)
Total	19

CTP composant et capacité CTP combinés - plusieurs branches dans la nomenclature

Si vous cochez plusieurs branches de la nomenclature, la branche la plus restrictive détermine la quantité disponible.

Exemple

- Vous disposez d'un second composant D au niveau 1, en plus du composant B.
- DAV de D est zéro

La branche de D limite la branche complète de B. Par conséquent, la quantité totale disponible est de 10 (DAV de A).

Contrôle CTP/famille de produits

Une famille de produits comprend habituellement des produits finis similaires ayant les mêmes composants et capacités critiques. Souvent, vous ne savez pas encore lequel de ces produits finis vous allez fabriquer dans l'avenir, parce que vous avez seulement des plans directeurs ou des plans d'ordre au niveau de la famille de produits. Dans ce cas, vous pouvez vérifier les quantités demandées par rapport au DAV au niveau de la famille. Le DAV au niveau de la famille représente le DAV total des produits finis qui appartiennent à cette famille de produits.

Activation du contrôle CTP/famille de produits

Pour activer le contrôle CTP/famille de produits, pour chaque produit fini appartenant à la famille de produits, précisez ce qui suit dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000):

- Cochez la case **CTP/famille produits** dans l'onglet **CTP**.
- Dans le champ **Site famille de produits**, indiquez le numéro de société de la famille de produits à laquelle l'article appartient. Vous pouvez indiquer une société logistique différente de votre société actuelle.
- Dans le champ **Article famille**, indiquez la famille de produits sur laquelle le contrôle CTP est exécuté.
- Dans le champ **Horizon CTP figé**, indiquez le nombre de jours après lesquels Infor LN doit vérifier le DAV de la famille de produit au lieu du DAV du produit fini. Ce champs est exprimé en jours ouvrables.

Remarque

Pour l'article qui représente la famille de produits, dans l'onglet **CTP** de la session Articles - Planification (cprpd1100m000), indiquez une valeur appropriée dans la champ **Horizon DAV**.

Contrôle DAV/canaux de distribution

Vous pouvez utiliser le concept de canal de distribution pour attribuer une partie du volume total de la production et du volume d'achat à un groupe de clients.

Par exemple, vous pouvez attribuer un code Canal de distribution à l'ensemble des clients d'un pays donné. Dans ce cas, vous pouvez appliquer **DAV/canaux de distribution**.

Si vous saisissez une ligne de commande client pour un client (tiers) qui appartient à un canal de distribution spécifique, Infor LN vérifie le DAV/canaux de distribution. Pour vérifier le DAV/canaux de

distribution, au lieu de la quantité DAV d'un article, Infor LN utilise la quantité de DAV/canaux de distribution de l'article dans la session Plan directeur des canaux de distribution (cpdsp5130m000).

Cependant, la quantité que vous pouvez promettre à un client dans un canal de distribution est limité à une valeur maximale correspondant au CTP de cet article. En d'autres termes, en plus de la restriction CTP générale, la fonctionnalité DAV/canaux de distribution impose une restriction supplémentaire à la quantité que vous pouvez promettre à un client.

Activation du contrôle CTP/canaux de distribution

Infor LN enregistre le DAV/canaux de distribution dans un plan directeur de canaux de distribution. Si un article n'a pas de plan directeur, Infor LN ne peut pas effectuer de contrôle DAV/canaux de distribution pour cet article.

Pour activer le contrôle CTP/canaux de distribution, procédez comme suit dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000):

- Cochez la case **Plan directeur** dans l'onglet **Plan directeur**.
- Cochez la case **DAV/canaux de distribution** dans l'onglet **CTP**.

Chapitre 3
Algorithmes

3

Calcul échéancé DAV

Si vous souhaitez vérifier le DAV uniquement pour un article plan sans exécuter de contrôle CTP/composant, capacité CTP et DAV/canaux de distribution, le calcul est basé sur le plan d'ordre de l'article.

Les transactions détaillées de l'article plan permettent de voir exactement quand le DAV est créé. Par conséquent, ce calcul n'est pas un calcul basé sur une période, mais un calcul échéancé.

Il est nécessaire de savoir si l'article plan a un plan directeur ou non. Dans les deux cas, le précédent calcul échéancé détaillé est utilisé, dans l'horizon d'ordre ainsi que dans l'horizon de planification. Par conséquent, dans ce cas, il n'existe aucune différence entre les contrôles basés sur le plan directeur et sur l'ordre.

Pour réaliser ce type de calcul, indiquez les éléments suivants dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000):

1. Cochez la case **Mettre à jour le DAV en ligne**
2. Décochez la case **Capacité CTP**
3. Décochez la case **CTP/composant**
4. Décochez la case **DAV/canaux de distribution**

Calcul de période CTP composant et capacité CTP

Si vous utilisez CTP composant ou capacité CTP pour un produit fini, Planification d'entreprise exécute un calcul de période en fonction de la valeur du champ **Période de temps CTP/composant** de la session Paramètres de planification (cprpd0100m000). Par conséquent, si la valeur de ce paramètre est un jour, Planification d'entreprise vérifie chaque jour ouvrable suivant pour voir si le DAV est présent.

Si le DAV du produit fini pendant la première période est insuffisant pour couvrir la quantité de demande totale, Planification d'entreprise effectue des contrôles CTP composant et capacité CTP (si les deux sont sélectionnés) pour cette période.

Deux méthodes de calcul de CTP composant et de la capacité CTP sont disponibles : Selon l'ordre et selon le plan directeur.

La méthode de calcul est déterminée comme suit :

- Si l'horizon d'ordre est dans l'horizon d'ordre du produit fini, c'est-à-dire, dans un avenir proche, le calcul est en fonction de l'ordre.
- Si l'horizon d'ordre se situe entre l'horizon d'ordre et l'horizon de planification du produit fini, le calcul est en fonction du plan directeur.

Remarque

Les horizons du produit fini déterminent si Planification d'entreprise utilise le contrôle CTP en fonction de l'ordre ou du plan directeur pour toute la structure du produit (produit final et composants)

Une partie du contrôle CTP ne peut pas être basée sur l'ordre si une autre partie est basée sur le plan directeur, même si, par exemple, l'un des composants a un horizon d'ordre plus court que le produit fini.

CTP composant et capacité CTP - Contrôle CTP basé sur l'ordre

Articles standard

Pour calculer la date à laquelle les articles sont requis, Infor LN extrait les décalages comme suit :

- La nomenclature définit le décalage des composants. En plus de cette valeur de décalage, le composant est également décalé par le délai d'entrée et de sortie, le délai de sécurité et le délai supplémentaire.
- Infor LN multiplie les temps d'opération de gamme et la quantité requise pour calculer le décalage de la capacité.

Lorsque la date requise est déterminée, CTP composant est calculé en ligne pour chaque période comme indiqué dans le champ **Période de temps CTP/composant** de la session Paramètres de planification (cprpd0100m000).

Cependant, la capacité CTP est dérivée du plan directeur des ressources basé sur les périodes du plan telles que définies dans la session Scénario - Périodes (cprpd4120m000). Par conséquent, le décalage des résultats de la capacité sur une date souhaitée tombera dans une période de plan directeur de ressources, après laquelle la capacité disponible de cette période est prélevée.

Remarque

Vous pouvez indiquer les matières critiques en cochant la case **Critique pour CTP** dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000).

Dans une nomenclature multiniveau, vous pouvez indiquer que seuls les composants de niveau inférieur sont critiques pour CTP. Les sous-ensembles ne doivent pas être indiqués comme critiques.

Si seule la case **CTP/composant** est cochée pour les sous-ensembles dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), le contrôle CTP ne calculera pas leur disponibilité. Au lieu de cela, les contrôles CTP exécutent uniquement un décalage pour ces articles en fonction des informations contenues dans la nomenclature. Ensuite, le contrôle CTP décompose les composants critiques et vérifie leur disponibilité. Cela vous permet de vérifier uniquement les matières critiques dans la structure entière des produits.

Pour les capacités, le même concept peut être appliqué. Si la case **Critique pour CTP** est cochée dans la session Ressource (cprpd2100m000) ainsi que la case **Capacité CTP** dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), la disponibilité des ressources sera vérifiée au cours du CTP. Cela vous permet de vérifier uniquement les ressources critiques dans la structure entière des produits.

Articles génériques

En cas d'articles génériques, les matières et les capacités appropriées doivent être vérifiées en fonction des options choisies dans la variante du produit. Tout d'abord, l'utilisateur configure la variante du produit, par exemple, la commande client. Lorsque l'utilisateur saisit la quantité commandée, le CTP est vérifié pour cette configuration spécifique.

La nomenclature générique est donc comparée avec les options choisies afin de trouver les matières et les capacités appropriées. Cette action est effectuée en ligne.

La nomenclature générique est décomposée en tenant compte de toutes les contraintes, ce qui est précisément la même action que lors de la création de la structure de produit spécifique pour l'article générique. Cependant, cette décomposition est simplement une simulation pour trouver les chiffres CTP corrects. Le résultat de la décomposition n'est pas enregistré.

Le décalage est déterminé de la même façon que pour les articles standard. Cependant, le décalage de la nomenclature générique est utilisé à la place du décalage (LTO) de la nomenclature pour déterminer la date requise pour les composants. En plus de cette valeur de décalage, le composant est également décalé par le délai d'entrée et de sortie, le délai de sécurité et le délai supplémentaire.

Articles spécifiques

En cas d'articles spécifiques, le DAV et CTP composant sont exécutés en premier pour les articles spécifiques, puis pour l'article source, comme illustré dans la figure suivante :

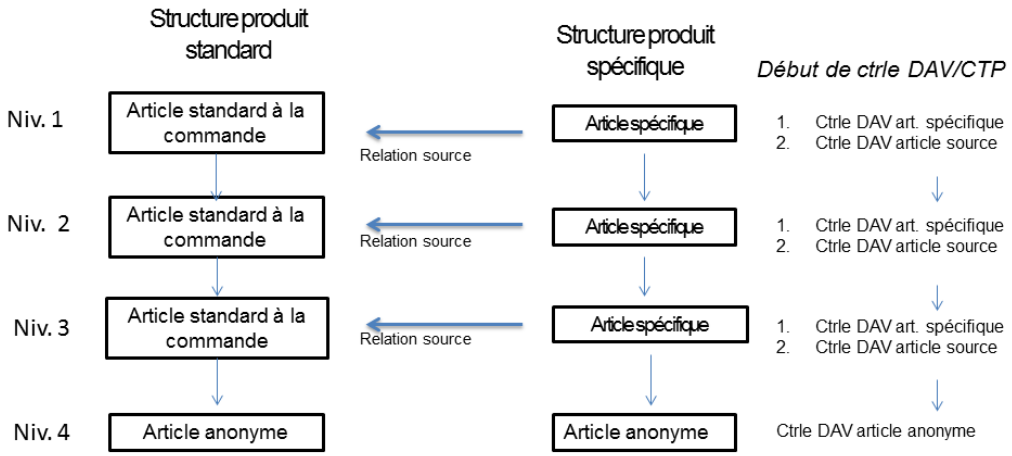

Le DAV des articles standard à la commande n'inclut pas le DAV des articles spécifiques associés. Par conséquent, si un article standard à la commande A a une relation à cinq articles spécifiques différents, la DAV de tous ces articles spécifiques est déduit du DAV de l'article A.

Ce résultat est logique, parce que quand le DAV est vérifié pour l'un des articles spécifiques, il ne peut pas, bien sûr, consommer le DAV des autres articles spécifiques. Le DAV ne peut consommer que son propre DAV et le DAV de l'article source.

Le DAV de l'article source (A) est basé sur les transactions de l'article et le stock physique. Le plan d'utilisation des articles de l'ordre de ce type de produit vous permet de basculer entre les transactions de l'article et les transactions, y compris tous les articles spécifiques.

Ces deux options fournissent le DAV de l'article source vérifié pour les articles spécifiques.

Remarque

Ce concept de contrôle DAV/CTP des articles spécifiques et de l'article source est également valable pour les articles spécifiques qui sont dérivés d'un article générique.

Contrôle CTP basé sur le plan directeur

Pour le contrôle CTP basé sur le plan directeur, les articles standard et les articles génériques ne sont pas différents les uns des autres. Le contrôle CTP composant basé sur le plan directeur s'effectue entre l'horizon d'ordre et l'horizon de planification du produit fini. La liste des capacités critiques permet de trouver les capacités critiques pour le CTP.

Infor LN prend en compte la quantité nécessaire et le décalage défini dans la ligne de la liste des matières critiques (BCM) lors de l'ajout du DAV d'un composant au DAV du produit fini.

Remarque

Notez que la valeur LTO comprend déjà les délais d'entrée, de sortie, de sécurité et supplémentaires. Par conséquent, contrairement au décalage basé sur l'ordre, ces délais ne sont pas ajoutés séparément lors du décalage du composant dans l'horizon basé sur le plan directeur.

La quantité CTP composant est dérivée du plan directeur article, il est donc vérifié en fonction des périodes du plan telles que définies dans la session Scénario - Périodes (cprpd4120m000). Ainsi, le CTP composant cumulé de chaque période de plan ultérieure est pris en compte lors de la vérification.

CTP composant accroît le DAV avec la quantité que vous pouvez produire à la date t, en fonction du DAV composant :

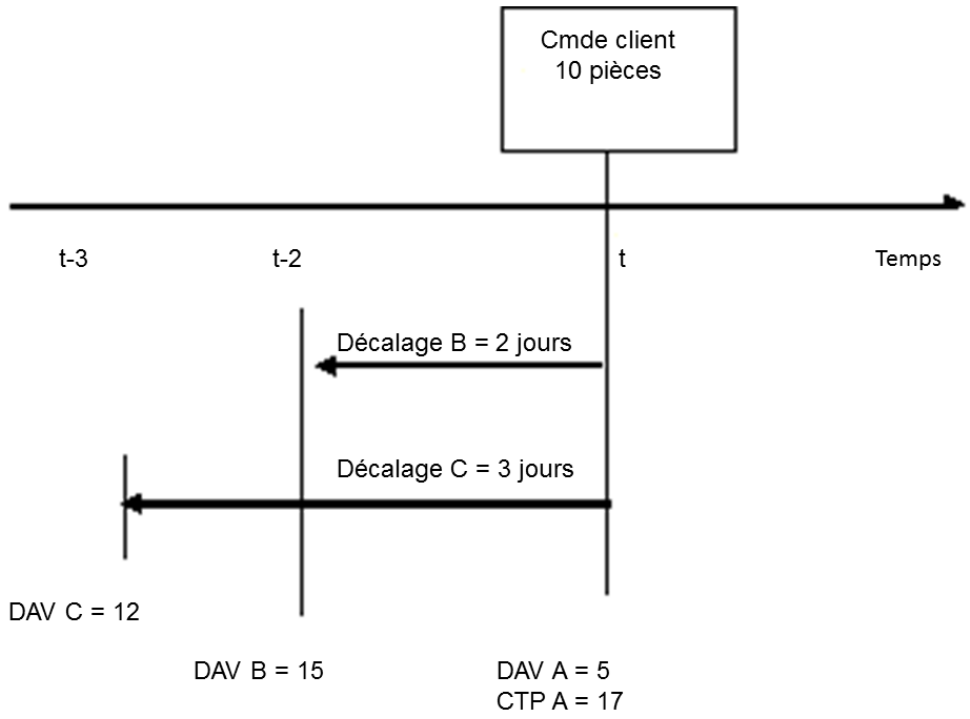

Exemple

Tenez compte de l'acceptation d'une commande client pour le article A à la date t.

L'article A a des matières critiques B et C. Un ordre de fabrication A dure trois jours et nécessite C au départ. La matière B est nécessaire un jour plus tard, ainsi la liste des matières critiques a un décalage de deux jours pour la matière B et trois jours pour C.

La commande client est pour 10 pièces, le DAV de l'article A à la date t est cinq. CTP composant est vérifié car cette quantité est insuffisante. DAV de C à t-3 est 12, et DAV de B à t-2 est 15. Par conséquent, vous pouvez en fabriquer 12 autres. Ainsi, CTP est 5 + 12 = 17 et l'ordre peut être accepté.

La capacité CTP basée sur le plan directeur vérifie la disponibilité du centre de charge entre l'horizon d'ordre et l'horizon de planification. La liste des capacités critiques permet de trouver les capacités critiques pour le CTP.

La valeur de la capacité CTP est dérivée du plan directeur des ressources, la capacité est donc vérifiée en fonction des périodes du plan telles que définies dans la session Scénario - Périodes (cprpd4120m000). Ainsi, Infor LN prend en compte la capacité CTP cumulée de chaque période de plan ultérieure lors de la vérification.

La capacité CTP cumulée d'une ressource apparaît dans la session Plan directeur des ressources (cprmp3501m000) et est exprimée en heures. À l'aide des champs **Capacité requise**, **Décalage** et **Capacité requise** de la session Liste des capacités critiques (cprpd3130m000), cette capacité est traduite en une quantité DAV cumulée supplémentaire pour le produit fini pouvant être promis.

Exemple

Si la **Capacité CTP cumulée** est de quatre heures et la **Capacité requise** de 0,5 heure, la quantité DAV cumulée du produit fini s'accroît de huit pièces. Le décalage est pris en compte pour la synchronisation correcte de ces quantités. Le calcul est effectué de la manière suivante :

À l'aide du même exemple de commande client, avec le centre de charge critique CC.

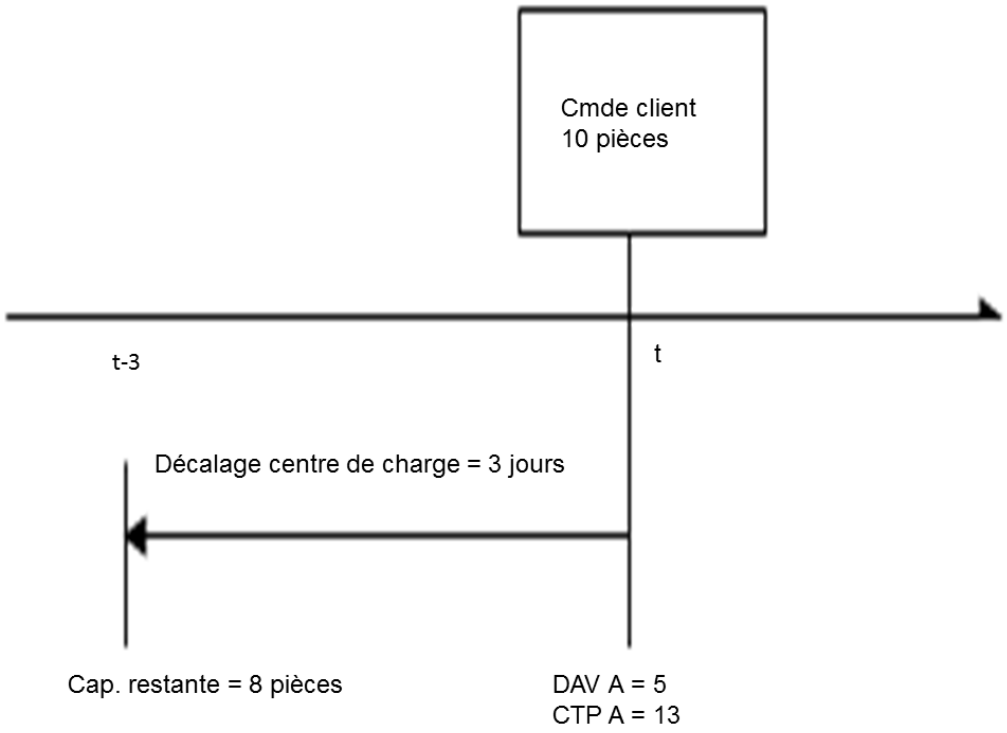

La liste des capacités critiques (BCC) a trois jours de décalage pour CC et une pièce nécessite une capacité de 0,5 heure.

La capacité disponible pour CC à *t-3* est de quatre heures, soit huit pièces. Donc, CTP est 5+8.

Réservations CTP

Pour empêcher l'utilisateur d'attribuer plusieurs fois les mêmes composants ou les mêmes capacités, Infor LN peut faire des réservations CTP. Cette étape est requise, car lorsque vous sauvegardez une commande client il n'existe qu'une émission prévue pour l'article final, et non pour les composants et les capacités. Donc, à ce moment, le DAV et la capacité du composant n'ont pas encore diminué, bien qu'une partie ait déjà été attribuée.

L'émission prévue des composants n'est effectuée que lorsque vous dirigez le moteur de planification basé sur les commandes. La demande de commande client de l'article final sera explosée à travers la nomenclature et le lieu de la demande dépend des composants ou de la capacité requise sur le centre de charge.

Pour remplir le laps de temps entre la saisie de la commande client et la planification de la gestion de cette commande, les réservations CTP diminueront le DAV des composants/capacités dès que la

commande sera saisie. La même chose est valable pour la planification selon un plan directeur. Lorsque le moteur de planification basé sur le plan directeur est géré (et seulement à ce moment-là), des émissions prévues sont effectuées sur des composants et des capacités en explosant la nomenclature/la liste des matières et capacités critiques.

Créer des réservations CTP nécessite une certaine maîtrise. Pour les articles avec un plan directeur, le recalcul des chiffres du DAV, basés sur ces réservations, nécessite aussi une certaine maîtrise. Si vous ne voulez pas créer de réservations CTP, décochez la case **Mettre à jour le DAV en ligne** dans la session Paramètres de planification (cprpd0100m000).

Remarque

Si la case **Mettre à jour le DAV en ligne** est sélectionnée dans la session Paramètres de planification (cprpd0100m000), les réservations CTP pour les composants et les capacités sont passées quand vous sauvegardez la demande originale dans les mouvements du stock planifiés, comme montré dans la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000). Le demande originale peut être une commande client ou un devis qui est supérieur au pourcentage de réussite. Cependant, pour les ordres de fabrication SFC saisis manuellement, les réservations CTP sont aussi effectuées pour des matières de plus basse qualité. Dans ce cas, la commande SFC crée la demande originale.

Les réservations CTP sont créées pour le scénario réel uniquement, et non pour une simulation de scénarios.

Réservations CTP/composant

Prenons par exemple la nomenclature multi-niveaux suivante pour l'article final JOSUEF11:

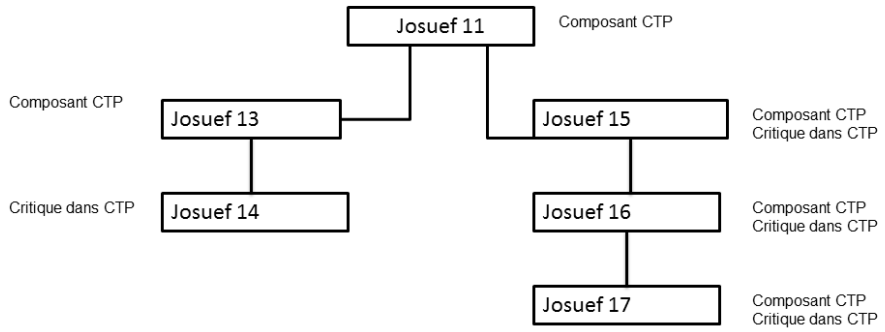

Réservations CTP/composant

Si vous saisissez et sauvegardez une commande pour JOSUEF11, les réservations CTP sont placées pour les composants basés sur la même logique que celle utilisée pour la vérification CTP. La réservation CTP est stockée dans la session réservations CTP, et ajoutée à un plan d'article directeur si le composant en a un.

La synchronisation des réservations de composants est basée sur la logique de décalage délai, qui est aussi utilisée lors de la vérification CTP. En d'autres termes, dans l'horizon d'ordre, via la ligne de nomenclature et la ligne LTO, le délai entrée et sortie de stock, le délai de sécurité et le délai supplémentaire. Le délai de l'émission prévue qui est créé après la mise en place de la planification de commande peut être légèrement différent par rapport à la réservation CTP, car la synchronisation de l'émission prévue est déterminée par une logique de planification amont plus détaillée.

Les quantités suivantes sont utilisées :

- **Quantité réservée**
  Quantité DAV du composant allouée via la réservation CTP pour honorer toute la demande ou une partie de cette dernière.
- **Quantité requise**
  Quantité requise passée depuis le parent de ce composant.
- **Quantité CTP**
  Quantité passée vers l'enfant de ce composant.

```
Quantité CTP = quantité nécessaire - quantité allouée
```

Exemple

Demande de commande client pour JOSUEF11 = 100 pièces. Les réservations CTP suivantes sont créées pour la section de droite de la nomenclature. La colonne DAV stipule les quantités DAV disponibles pendant le contrôle CTP.

Lorsque vous sauvegardez la ligne commande client, les autres colonnes sont mises à jour dans la session réservations CTP.

Réservations CTP

Art.	DAV	Réservé	Néces-saire	CTP
JO-SUEF11	40	0	60	60
JO-SUEF15	0	0	60	60
JO-SUEF16	20	20	60	40
JO-SUEF17	40	40	40	0

Le calcul se fait ainsi :

- Aucune réservation du DAV n'est faite à ce niveau, car la commande client pour JOSUEF11 a déjà créé une émission prévue pour cet article. Il faut 60 pièces (100-40).
- JOSUEF15 n'est pas disponible. Donc, les mêmes quantités passent de nouveau vers le niveau de composant suivant.
- JOSUEF16 a un DAV de 20, donc cette quantité est réservée pour remplir une partie de la quantité nécessaire. Il reste 40 pièces à construire. Donc, la quantité CTP passe à 40.
- JOSUEF17 a un DAV de 40, donc cette quantité est réservée pour remplir la quantité nécessaire restante.
- A construire passe à zéro car la demande est totalement honorée.

Remarque

Même si pour les articles JOSUEF15 et JOSUEF16 la case **Critique pour CTP** est n'est pas cochée dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), des enregistrements sont créés dans les sessions de réservation CTP.

Cette étape est requise pour passer la quantité et la quantité CTP via la nomenclature. Cependant, la quantité réservée sera toujours nulle pour les matières non critiques, même si DAV existe pour ce type d'article.

Champ de numéro d'ordre rattaché et champ article plan d'origine

Dans l'exemple précédent, la réservation CTP du composant JOSUEF17 est faite pour la commande client pour l'article final JOSUEF11.

L'article plan d'origine est le parent direct, JOSUEF16, car les quantités que vous voyez dans la figure sont passées via cet article.

Réservations capacité CTP

La capacité CTP dépend de la présence d'un plan directeur ressource. Donc, la capacité CTP est basée sur la période du plan.

La réservation CTP est stockée à la fois dans le plan directeur ressource et dans la session réservations CTP.

Les réservations CTP sont créées pour les ressources critiques dans CTP et ont un plan directeur ressource.

horizon CTP figé

Un horizon CTP figé pour un composant et une capacité CTP peut être défini dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000).

Dans l'horizon CTP figé, la disponibilité des composants et des capacités ne sera pas vérifiée. Ce concept est introduit pour éviter des situations dans lesquelles des livraisons aux clients sont attribuées

bien que cela ne soit pas réaliste car il ne reste pas assez de temps pour produire les quantités supplémentaires.

En fait, l'horizon CTP figé est généralement égal à l'horizon de production figé (période de gel de planification). L'horizon de production figé, également défini dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), est utilisé lors de la planification de la commande.

L'ordre de fabrication planifié sera placé en-dehors de cet horizon figé, bien que la demande puisse avoir été lancée pendant la période d'horizon figé. Cela créera des retards.

Pour s'assurer que la demande n'est pas attribuée trop tôt, seul le DAV (et non le CTP) peut être attribué à l'intérieur de l'horizon figé CTP. Pour donner à l'utilisateur de la flexibilité et pour être plus explicite, un horizon CTP figé séparé est disponible, au lieu d'utiliser l'horizon figé de fabrication.

Famille DAV

L'algorithme DAV ne fait pas la distinction entre les types d'articles plan.

Par conséquent, le DAV d'un article plan de type Famille est calculé de la même manière que celui d'un article plan de type Article. Si, pour un article famille, les cases **CTP/composant**, **Capacité CTP** et **DAV/canaux de distribution** sont décochées dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), c'est le calcul du plan de commande qui est utilisé.

Si une de ces cases est sélectionnée, le calcul du seau est utilisé pour la famille.

DAV/canaux de distribution

Un article plan associé à des canaux a un plan directeur obligatoire. Le DAV est donc toujours vérifié selon les seaux du plan directeur et il est toujours stocké selon la définition de la période du plan de scénario. Pour ces articles plan, le champ **Période de temps CTP/composant** dans la session Paramètres de planification (cprpd0100m000) est ignoré.

En se basant sur les paramètres dans la session Article plan - Canaux de distribution (cpdsp5100m000), le DAV est calculé pour chaque seau de plan directeur comme suit :

1. La date de référence réelle est déterminée si la date de référence de la session Article plan - Canaux de distribution (cpdsp5100m000) est antérieure à la date de début du scénario. Cela peut se produire quand le scénario a été glissé.
2. Par exemple la période DAV, 14 jours, est ajoutée à la date de référence jusqu'à ce que la date de début de scénario soit passée. Cette date peut être située dans le passé.
3. Après avoir déterminé la nouvelle date de référence dans Étape 1, la date du premier canal est déterminée. Cette date est la première date calculée dans le présent, basée sur la nouvelle date de référence + la période DAV.

4. La date de canal peut tomber au milieu d'une période de plan directeur de canal. Dans ce cas, la date de canal est arrondie au début de la période plan. Cette procédure continuera pour chaque période DAV suivante.

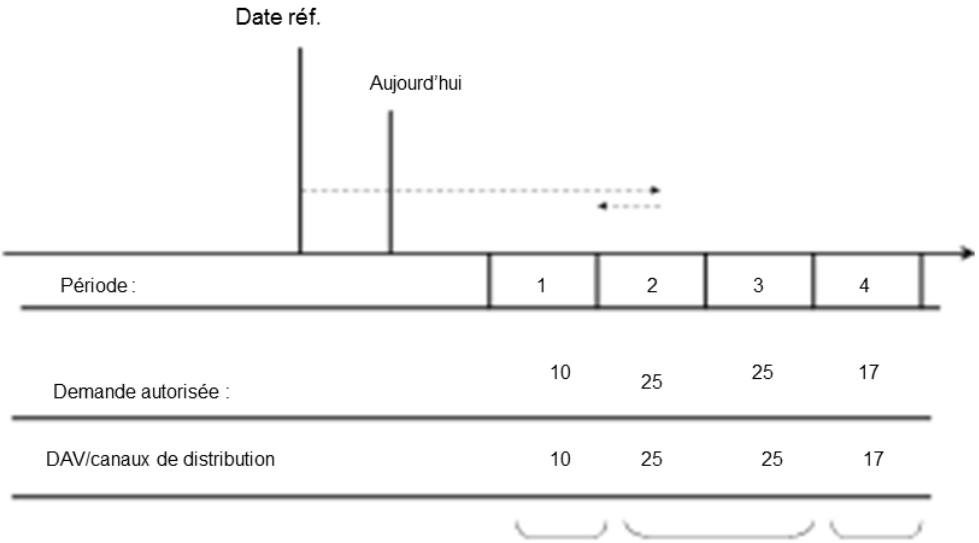

Canal CTP cumulé

Le DAV cumulé s'applique seulement pour chaque durée de période DAV, en partant de zéro. Le calcul est le suivant :

```
DAV = demande (commandes client) + reçus (demande autorisée) - livraisons
(livraisons des ventes).
```

En conséquence, une commande client n'utilise que le DAV cumulé dans la période du DAV où se trouve la commande client. Les autres périodes ne sont pas impactées.

Cette procédure est effectuée car le DAV cumulé est reparamétré sur zéro au début de chaque période de DAV. Le DAV cumulé des périodes précédentes n'est pas inclus et peut encore être attribué.

Remarque

Le DAV cumulé est toujours limité par le CTP central de l'article plan. Cette vérification supplémentaire est effectuée car le DAV peut être augmenté manuellement et la durée de la période DAV peut être allongée.

Si le DAV devient plus grand que le CTP central de l'article, l'utilisateur ne peut pas attribuer davantage que cette quantité CTP.

Chapitre 4
Traitement DAV

4

Introduction

Vous pouvez utiliser la session Traitement DAV (cprrp4800m000) pour vérifier le DAV et le CTP pour différentes dates et différents magasins. Vous pouvez lancer la session indépendamment ou non d'une ligne de commandes client ou d'une ligne de devis.

Les boutons suivants (contrôles) sont disponibles dans cette session.

- **Disponible**
- **Disponible quand**
- **Disponible où**
- **Accepter contrôle**

Disponible où

Le bouton **Disponible où** permet de générer un rapport d'aperçu DAV. Le contrôle DAV est effectué à une date spécifique et pour différents clusters. L'algorithme reflète le DAV de l'article plan (clusterisé), ce qui signifie que le contrôle est effectué au niveau du cluster et non au niveau du magasin lui-même.

A chaque article plan correspond un magasin par défaut, qui sera le magasin imprimé sur le rapport d'aperçu DAV, mais la disponibilité de tous les magasins du cluster sera toujours vérifiée.

Remarque

Impossible de vérifier CTP pendant **Disponible où**. Seule une vérification DAV est permise.

Quels clusters/articles sont pris en compte ?

Si la case **Ignorer les relations d'approvisionnement** n'est pas cochée dans la session Traitement DAV (cprrp4800m000), la commande **Disponible où** contrôle le DAV de l'article défini à la date requise et le DAV de tous les articles d'approvisionnement, sur plusieurs sites.

Le contrôle DAV inclut tous les magasins du cluster d'où provient la demande, et tous les magasins du cluster qui y sont liés par une relation d'approvisionnement. Le décalage du délai d'approvisionnement est aussi pris en compte : date de livraison prévue vs date de réception prévue.

Exemple

Les relations d'approvisionnement suivantes sont configurées pour l'article X_ dans le cluster vide (magasin WH1 par défaut). L'article existe aussi à un emplacement (cluster 3) pour lequel aucune relation d'approvisionnement n'a été définie.

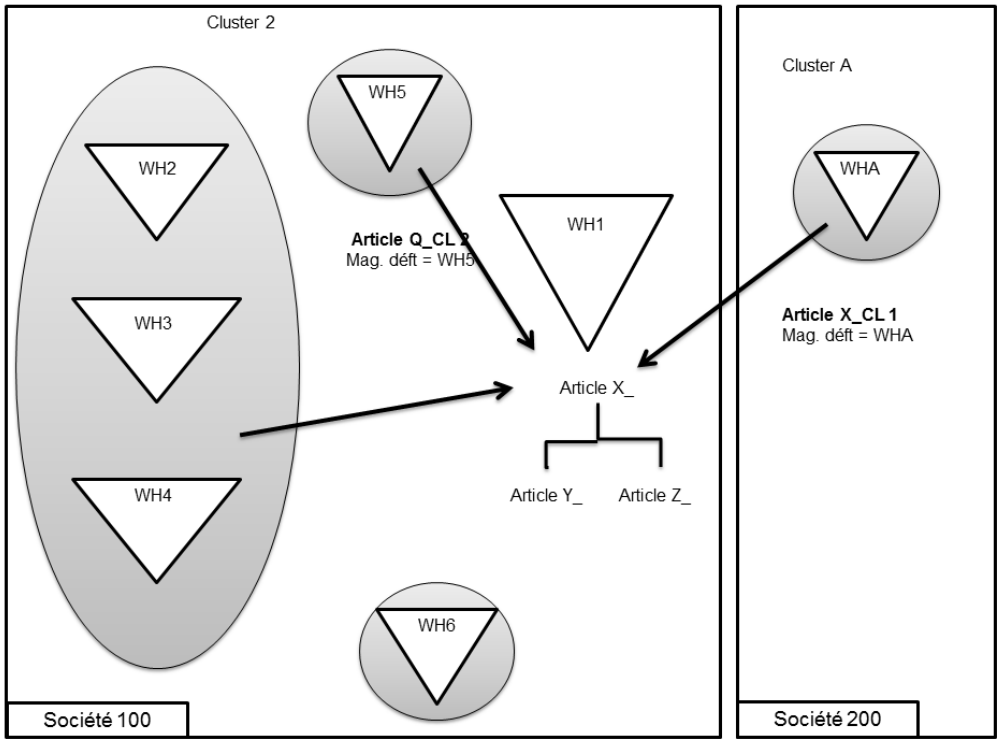

Lorsque vous effectuez la vérification disponible-où pour l'article X_ le 25/04, le résultat est le suivant :

Disponibilité

Société	**Magasin.**	**Disponible**	**date**

100	WH1	20	25/4
100	WH3	15	25/4
100	WH5	10	25/4
200	WHA	40	25/4

Les clusters et articles suivants sont vérifiés :

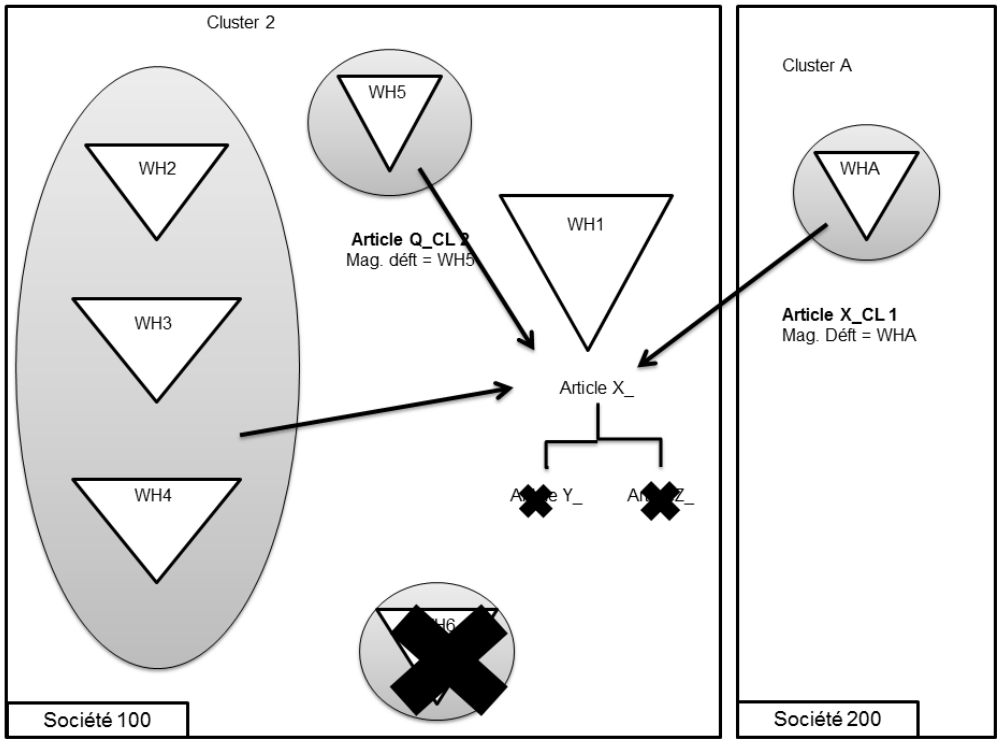

Veuillez noter que le DAV de l'article X_CL3 ne fait pas partie du disponible-où car le DAV et X_ n'ont pas d'approvisionnement.

Le DAV de l'article Q_CL2 est inclus dans le contrôle disponible-où, bien que le code article soit différent. Si vous ne mettez pas de côté les relations d'approvisionnement, toutes les relations de ces articles sont vérifiées, indépendamment du code article.

Les deux composants de l'article X_ ne sont pas inclus car (composant) CTP n'est pas permis.

Le problème dans chacune de ces situations est qu'une relation d'approvisionnement doit être définie pour extraire les marchandises d'un autre cluster. Cependant, dans certains cas, peut-être voulez-vous

simplement vérifier le DAV puis livrer directement au client depuis l'emplacement où se trouvent les marchandises.

Donc, si la case **Ignorer les relations d'approvisionnement** est sélectionnée, la commande **Disponible où** vérifie le DAV de l'article défini sur la date définie et le DAV de tous les articles ayant le même code article (général), mais *pas* pour plusieurs sites. Ce contrôle est effectué en se basant sur le code article. Donc, tous les articles X_... sont inclus.

Exemple

Disponible où pour l'article X_ est le 25/4 :

Disponibilité

Société	Magasin.	Disponible	date
100	WH1	20	25/4
100	WH3	15	25/4
100	WH6	**25**	25/4

Les clusters et articles suivants sont vérifiés :

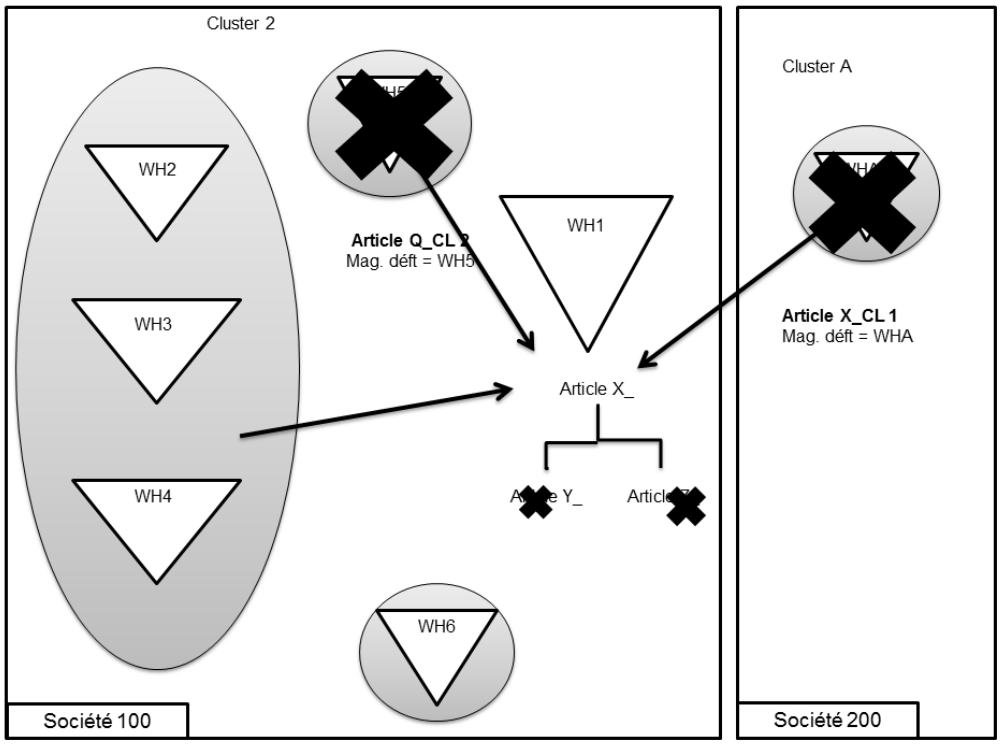

Le DAV de l'article Q_CL2 ne fait pas partie de la fonction disponible-où car le système ne reconnaît pas que l'article Q_CL2 est un article d'approvisionnement pour X_. Cette vérification est effectuée sur le code article X_.

De plus, l'article X_CL1 n'est pas inclus car il est dans une autre société, et ce contrôle est seulement effectué sur un seul site.

Contrôle de date fixe

La commande **Vérifier date fixe** offre le même rapport d'aperçu CTP que la commande **Disponible où**. La commande **Vérifier date fixe** la disponibilité à une date spécifique dans de multiples magasins.

Le contrôle date fixe est spécialement conçu pour la saisie de commandes clients.

Lorsque la vue disponible-où montre l'entière disponibilité sur plusieurs sites, le contrôle de date fixe fournit une vue sur les seuls magasins par défaut requis pour livrer la quantité complète de ligne de commande client. La vue disponible-où et le contrôle de date fixe ne diffèrent en aucune autre façon. De plus, dans ce cas, vous ne pouvez pas contrôler ni le composant CTP ni la capacité CTP.

Si la saisie de la ligne de commande client est bloquée par le DAV de l'article, vous pouvez passer à la session Traitement DAV (cprrp4800m000) et demander un contrôle de date fixe. Ce contrôle peut résulter dans un transfert entre magasins ou dans une livraison directement au client.

Pour une livraison directement depuis le magasin où le DAV est trouvé, précisez le champ **Magasin par défaut**.

Pour les transferts de magasin depuis le magasin où le DAV est trouvé vers le magasin demandeur, Infor LN prend en compte le temps d'approvisionnement.

Pour le contrôle de date fixe, trois situations peuvent s'appliquer dans les situations où la quantité requise est plus importante que le DAV pour un article plan dans un cluster spécifique :

- La demande est inférieure à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés.
- La demande est égale à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés.
- La demande est supérieure à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés.

Si la demande est inférieure à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés, le DAV ne doit pas être utilisé entièrement pour satisfaire la demande.

Il faut déterminer quel magasin gèrera l'approvisionnement. La décision concernant l'article et le magasin qui livreront l'approvisionnement en premier est basée sur les priorités d'approvisionnement telles que définies dans les relations d'approvisionnement.

Si la demande est égale à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés, le DAV sera entièrement utilisé.

Si la demande est supérieure à la somme du DAV pour tous les articles (clusterisés) associés, le DAV entier sera utilisé. La demande qui n'est pas couverte disparaît. Donc, la quantité dans ligne de commande client est moins importante que la quantité commandée à l'origine.

Acceptation du contrôle de date fixe

Quand l'utilisateur a effectué un contrôle de date fixe, le bouton qui sert à accepter ce contrôle devient disponible. Ce bouton n'est pas disponible après un contrôle disponible-où. Cependant, ceci se produit seulement lorsque vous avez lancé la session Traitement DAV (cprrp4800m000) d'une commande client ou d'un devis.

Le bouton Accepter contrôle génère automatiquement des livraisons de commandes client séparées pour une ligne de commande client. Les livraisons sont basées sur les lignes affichées dans le contrôle de date fixe.

Si le contrôle date fixe n'entraîne pas de livraison de ventes, par exemple si la quantité entière est localisée dans un magasin spécifique, la commande Accepter contrôle devient disponible car seule la ligne commande client existante sera changée (changement de magasin). Cela n'entraînera pas de problèmes pour générer la structure de projet.

Contrôle magasin fixe

Le contrôle magasin fixe est effectué de façon échelonnée dans le temps et sur un cluster spécifique. Dans ce cas, le rapport Aperçu DAV est un aperçu échelonné dans le temps de la capacité de livraison. Le contrôle est effectué pour l'article défini dans l'écran gestion du DAV. Le magasin par défaut de cet article plan, tel que défini dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), est affiché comme étant le magasin d'approvisionnement.

Un contrôle magasin fixe ne prend pas en compte les relations d'approvisionnement. Le contrôle ne concerne que la disponibilité échelonnée dans le temps de l'article dans le cluster. Le cluster approprié est déterminé par le biais du magasin qui a besoin des marchandises. De plus, la disponibilité des capacités (contrôle capacité CTP) et des composants (contrôle composant CTP) peuvent être considérées pour ce type de contrôle.

Exemple : Contrôle magasin fixe pour X_ avec un contrôle du composant CTP.

Disponibilité

Société	Magasin.	Disponible	date
100	WH1	40	25/4
100	WH1	10	31/5

Le contrôle magasin fixe concerne les clusters/articles suivants :

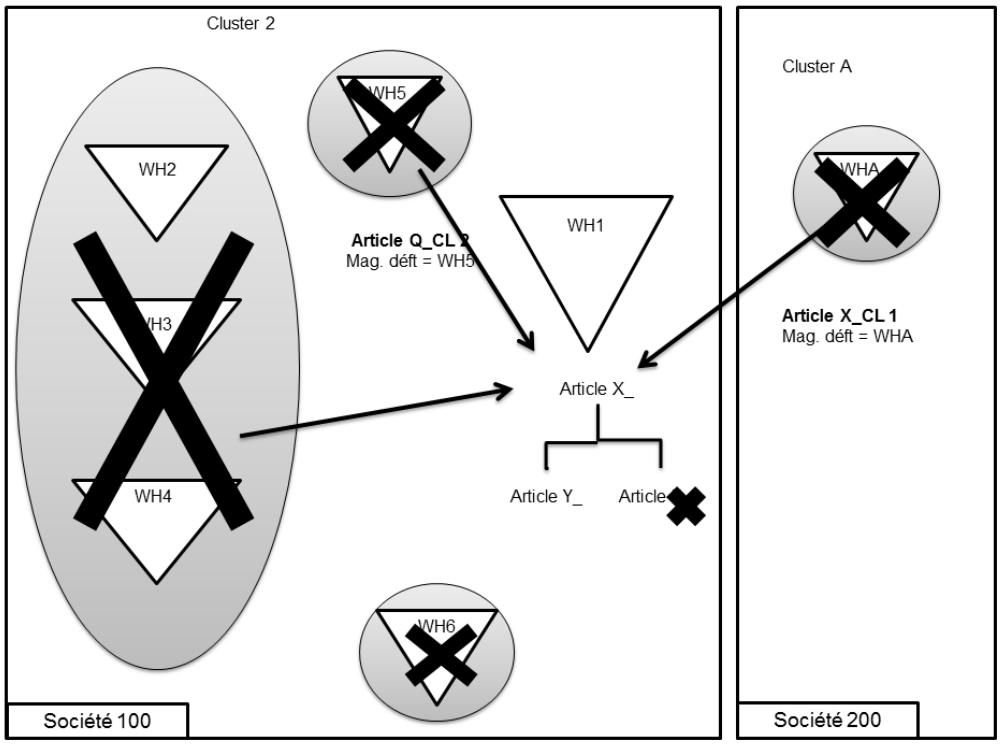

Acceptation du contrôle magasin fixe

Quand l'utilisateur a effectué un contrôle magasin fixe, le bouton **Accepter contrôle** devient disponible. Cependant, ceci se produit seulement lorsque vous avez lancé la session Traitement DAV (cprrp4800m000) d'une commande client ou de devis.

Le bouton **Accepter contrôle** génère automatiquement des livraisons de commandes client séparées pour une ligne de commande client. Les livraisons sont basées sur les lignes qui apparaissent dans le contrôle date fixe. Infor LN crée une livraison des ventes pour chaque ligne dans le rapport de contrôle magasin fixe. Le seule différence entre les livraisons est la date de livraison.

Le magasin est toujours le même.

Remarque

Vous ne pouvez créer des livraisons de commandes client séparées pour des lignes de commandes client sur lesquelles la case **Personnaliser** est sélectionnée, car vous ne pouvez personnaliser des lignes de livraison de commandes quand vous générez la structure projet. Si vous décidez d'accepter un contrôle date fixe qui entraînera des livraisons de ventes, Infor LN affiche un message de blocage.

Si le contrôle magasin fixe n'entraîne pas de livraison de ventes, par exemple si la quantité entière est localisée à une date spécifique, la commande **Accepter contrôle** devient disponible car seule la ligne existante commande client sera changée (changement de date de livraison planifiée). Cela n'entraînera pas de problèmes pour générer la structure de projet.

Afficher détails CTP

Si vous sélectionnez la case **Afficher les détails CTP** dans la session Traitement DAV (cprrp4800m000), un navigateur graphique appelé Aperçu Engagement sur Livraison est généré en plus du rapport Aperçu DAV. L'aperçu fournit des informations détaillées sous chaque ligne de livraison, ainsi que des informations sur les contraintes liées aux composants et à la capacité rencontrées pendant le contrôle CTP.

Donc, cet aperçu Engagement sur livraison fournit seulement des informations supplémentaires lorsque le composant ou la capacité CTP sont appliqués. Sinon, les deux rapports ont le même résultat.

Exemple d'aperçu d'engagement sur livraison :

Supposons qu'une quantité de 247 pièces d'article fin JOSUEF 11 soit requise. Cet article a la nomenclature multiniveaux suivante :

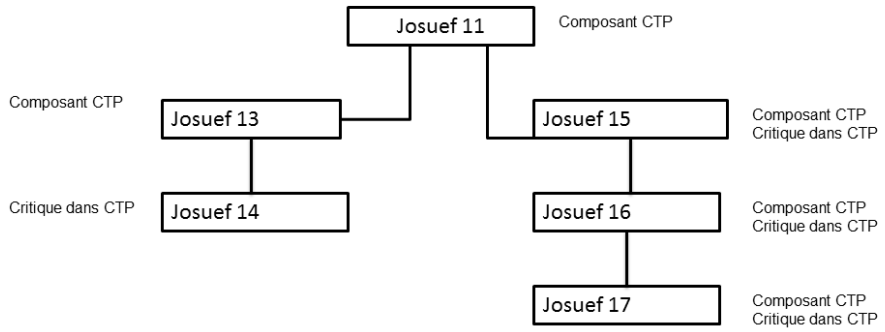

Les composants JOSUEF14 et JOSUEF17 sont les seuls composants de cette structure produit qui sont critiques dans CTP.

Les autre articles dans la nomenclature ont tous la case **CTP/composant** sélectionnée dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000).

Capacité est exclue de cet exemple.

Remarque

La case **Composant** est sélectionnée comme étant le type de contrôle. La case **Afficher les détails CTP** est aussi sélectionnée; elle indique qu'un aperçu engagement sur livraison sera généré en plus du rapport d'aperçu du DAV.

Voici ce qui est affiché sur le rapport pour le contrôle magasin fixe :

Date : 14.12.04 [13:03,Eur] ATP Overview Page : 1
ERP LN democompany 570 Company : 570

Ordering Data

Site	570
Warehouse	EU2-01
Item	JOSUEF11
Quantity	247.0000 [pcs]
Date	14.12.2004 08:49

Supplying Data

Site	Warehouse	Available [pcs]	Trans Time [Days]	Delivery Date	Receipt Date
570	EU2-01	101.0000		17.12.04	17.12.04
570	EU2-01	83.0000		21.12.04	21.12.04
570	EU2-01	63.0000		30.12.04	30.12.04

Total Available	247.0000

L'aperçu engagement sur livraison pour ce contrôle magasin fixe est le suivant :

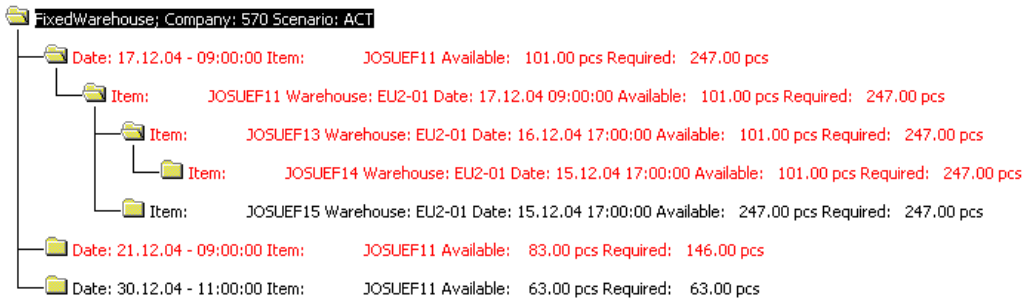

Les deux rapports montrent que la quantité requise de 247 pièces peut être livrée comme suit :

- 101 pièces le 17 décembre
- 83 pièces le 21 décembre
- restent 63 pièces le 30 décembre

Comme vous pouvez le voir, les lignes principales du rapport et le navigateur graphiques sont identiques. Cependant, alors que le rapport DAV s'arrête ici, l'aperçu engagement sur livraison montre quels composants ou capacités ont pesé sur la livraison de la quantité totale.

L'aperçu est libellé comme suit :

- La matière dont la disponibilité est notée comme étant suffisante dans une ligne de la structure produit est marquée en noir. La branche sous-jacente d'un tel composant (si présente) n'est plus décrite car les informations sont considérées comme étant sans rapport avec cet aperçu. Cet aperçu se concentre sur les contraintes imposées par les composants et les capacités.
- Un exemple de ce qui vient d'être décrit est l'article JOSUEF11, où 247 pièces peuvent être fabriquées selon la disponibilité de son composant critique JOSUEF17. De plus, la dernière ligne principale pour JOSUEF11 est marquée en noir car, pour le 30 décembre, on a trouvé un DAV suffisant pour cet article, afin de créer les 63 pièces restantes de la demande. Donc, vous n'aurez pas de problème en termes de disponibilité pour les lignes noires. Vous pouvez aussi voir ceci car la quantité disponible est égale à la quantité requise.
- La branche pour laquelle la disponibilité est insuffisante est marquée en rouge. La première ligne principale est élargie à la branche entière dans l'exemple ci-dessus. Comme la disponibilité de JOSUEF14 est insuffisante et que c'est le composant le plus bas dans cette branche, cette dernière est entièrement en rouge. De plus, la seconde ligne principale est marquée en rouge, mais elle n'est pas encore élargie.

Vous pouvez déterminer les dates comme suit :

- Le CTP de l'article final JOSUEF11 est contrôlé à chaque période et selon le paramètre EP **Période de temps CTP/composant**. Si par exemple la valeur de ce paramètre est configurée à *1* heure, le CTP est calculé à chaque heure suivante. Lorsqu'on calcule le CTP, le décalage délai est utilisé pour déterminer la date requise pour chaque composant. Ce décalage est visible dans le tableau précédent dans la branche de chaque ligne principale. JOSUEF14 est requis plus tôt que JOSUEF13, etc.

La capacité disponible est déterminée de la façon suivante :

- Les lignes principales, qui sont des articles finaux pour lesquels le DAV est calculé, décrivent toujours la quantité disponible supplémentaire par rapport à la ligne principale précédente.
- Cependant, les lignes composant décrivent toujours des quantités cumulées.
- Donc, chaque ligne de composant suivante augmente la quantité disponible, comparée à la précédente ligne composant.

Exemple

Exemple : S'il faut 300 pièces de JOSUEF11 :

Les lignes principales pour JOSUEF11 affichent 101 pièces disponibles le 20 décembre et 83 pièces supplémentaires le 21 décembre.

Les lignes composant pour JOSUEF14 affichent 101 pièces disponibles le 16 décembre (décalage délai appliqué) et 184 pièces supplémentaires le 17 décembre. En conséquence, la quantité disponible de 184 est une quantité cumulée de 101+83 pièces.

Bien que cette méthode d'affichage de la quantité disponible soit moins transparente, elle montre une grande quantité de composants supplémentaire, plutôt que des quantités cumulées. Dans la ligne principale, vous pouvez toujours voir le montant de la quantité supplémentaire.

Gestion DAV hors connexion

Si vous accédez à la session Traitement DAV (cprrp4800m000) directement et non depuis une commande client, vous pouvez accéder à tous les champs, mais les boutons pour accéder au contrôle de date fixe ou au contrôle de magasin fixe ne sont pas disponibles. Vous ne pouvez utiliser ces boutons que lors d'une saisie de commande client/devis.

Données de commande

Cette case groupe inclut les données de commande comme **Quantité**, **Date de livraison**, et **Magasin par défaut**, pour lesquels le DAV/CTP doivent être contrôlés.

Données d'approvisionnement

Cette case groupe inclut les données d'approvisionnement comme **Site de réception**, **Magasin par défaut**, et **Minimum disponible**, pour lesquels le DAV/CTP doivent être contrôlés.

Pour le contrôle de date fixe et de magasin fixe, le site et le magasin dans les données d'approvisionnement sont contrôlés en premier, car ces contrôles priment sur le site et le magasin dans les données de commande.

Le contrôle de magasin fixe doit alors vérifier le DAV seulement sur le site et le magasin d'approvisionnement. Le rapport d'aperçu DAV ne doit donner que le DAV sur ce site et ce magasin.

Le contrôle de date fixe doit d'abord vérifier le DAV sur le site et le magasin d'approvisionnement. Si la quantité requise n'est pas atteinte, le contrôle continue sur d'autres magasins disponibles pour l'article. Le rapport stipule d'abord le site et le magasin d'approvisionnement, puis les autres combinaisons site/magasin.

Si le magasin dans les données d'approvisionnement est vide, le site et le magasin des données de commande sont sélectionnés pour le contrôle DAV.

Type de vérification

Les types de contrôles sont activés et ou non dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000). Vous pouvez annuler le paramétrage par défaut.

Gestion DAV depuis une ligne de commande client

Si vous lancez la session Traitement DAV (cprrp4800m000) depuis une commande client, plusieurs champs ne peuvent être modifiés.

Gestion DAV depuis une ligne de devis client

Si vous lancez Traitement DAV (cprrp4800m000) depuis un devis client, le bouton **Accepter contrôle** n'est pas disponible car vous ne pouvez créer des livraisons ou des commandes de transfert magasin pour une ligne de devis client.

Annexe A
Glossaire

A

contrôle CTP/famille de produits

Contrôle CTP effectué à un niveau supérieur de la famille de produits et non pas au niveau de l'article lui-même.

Comme le contrôle CTP standard d'un article, le contrôle CTP/famille de produits peut mettre en œuvre plusieurs types de contrôles DAV et CTP.

Dans ce cas, vous pouvez configurer Infor LN de telle sorte que, lorsque vient le moment de contrôler le CTP du VTT, Infor LN effectue en fait ce contrôle sur la famille de bicyclettes.

Exemple

L'article VTT fait partie de la famille Bicyclette.

contrôle du DAV/canaux de distribution

Contrôle de la quantité qui peut faire l'objet d'un engagement auprès d'un client en fonction de la demande autorisée pour le canal de distribution auquel appartient le client.

Le principal objectif du DAV/canaux de distribution est de réserver une quantité donnée d'un produit pour d'autres canaux de distribution, par exemple, à des fins stratégiques.

Exemple

Un client appartient au canal de distribution et de marketing direct. La demande autorisée pour ce canal de distribution est de 50 000 pièces par période. Une quantité peut faire l'objet d'un engagement auprès d'un client lorsque le volume total des ventes pour ce canal de distribution au cours de cette période ne dépasse pas 50 000.

CTP

Voir : *engagement sur livraison (p. 45)*

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 44)*

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 44)*

DAV cumulé

Quantité totale d’un article que vous pouvez vous engager à livrer dans une période donnée.

Vous pouvez utiliser le DAV cumulé pour contrôler la disponibilité d'un article lorsque vous recevez une commande client ou un appel d'offre.

Remarque

Si l'ATP cumulé d'un article n'est pas suffisant, un contrôle CTP de capacité et/ou de composant peut être effectué par Infor LN pour voir si la demande peut être satisfaite en augmentant la fabrication de l'article.

disponible à la vente

Quantité de l'article qui peut encore être promise à un client.

Dans Infor LN, la quantité disponible à la vente (DAV) fait partie d'une structure plus étendue de techniques d'engagements appelée Engagement sur livraison (CTP). L’engagement de livraison (CTP) dépasse la simple notion de DAV car il prend également en compte la possibilité de produire une quantité plus importante que celle prévue initialement au cas où la quantité disponible à la vente d’un article serait insuffisante.

Outre la fonctionnalité DAV standard, Infor LN utilise également la fonction DAV/canaux de distribution. Ce terme fait référence à la disponibilité d'un article pour un canal de distribution donné et tient compte des limites de ce canal.

Pour tous les autres types de fonctionnalité d'engagement utilisés dans Infor LN, le terme CTP est employé.

Acronyme : DAV

Abréviation : DAV

engagement sur livraison

Combinaison de techniques permettant de déterminer la quantité d'un article qui peut être promise à un client à une date donnée.

L'engagement sur livraison (CTP) correspond à une extension de la fonctionnalité standard Disponible à la vente (DAV). Le CTP dépasse la simple notion de DAV car il prend également en compte la possibilité de produire une quantité plus importante que celle prévue initialement au cas où la quantité disponible à la vente d'un article serait insuffisante.

Outre la fonctionnalité DAV standard, le CTP intègre les techniques suivantes :

- DAV/canaux de distribution : disponibilité restreinte d'un canal de distribution de ventes donné.
- CTP/famille de produits : engagement sur livraison en fonction de la disponibilité au niveau de la famille de produits plutôt qu'au niveau de l'article.
- CTP/composant : permet de contrôler si les composants disponibles sont en nombre suffisant pour produire une quantité supplémentaire d'un article donné.
- Capacité CTP : permet de contrôler si la capacité disponible est suffisante pour produire une quantité supplémentaire d'un article donné.

Abréviation : CTP

Horizon DAV/CTP

La date jusqu'à laquelle des contrôles DAV et CTP sont effectués par Infor LN.

L'horizon DAV est exprimé en nombre de jours ouvrables durant lesquels Infor LN peut effectuer des contrôles DAV et CTP. Au-delà de l'horizon DAV/CTP, Infor LN n'effectue pas de contrôles DAV et CTP : toutes les commandes clients sont acceptées.

plan directeur article

Plan logistique qui regroupe l'ensemble des informations relatives à l'article et qui contient les données de planification et les cibles logistiques des ventes, l'approvisionnement interne et externe, ainsi que le stock. Toutes les données de planification du plan directeur article ont indiquées par période. Planification d'entreprise emploie ces données pour effectuer des simulations de planification selon le plan directeur.

Dans le plan directeur article, vous pouvez distinguer les sous-plans suivants :

- plan de la demande
- plan d'approvisionnement
- plan de stock

Un plan directeur article contient en outre des informations sur la demande réelle, l'approvisionnement réel, l'approvisionnement planifié (sous forme d'ordres planifiés) et sur le stock prévu.

S'il existe un plan directeur pour un article et si des canaux de distribution ont été définis, chaque canal de distribution dispose de son propre plan directeur. Un plan directeur canaux de distribution contient uniquement les informations relatives aux canaux de distribution, c'est-à-dire celles concernant la demande et les restrictions de vente.

Les plans directeurs articles et les plans directeurs canaux de distribution sont définis dans le cadre d'un scénario. Ces scénarios permettent d'envisager différentes hypothèses. L'un des scénarios correspond au plan réel.

prévision de la demande non consommée

Partie de la demande prévue qui n'a pas encore été consommée par la demande réelle.

En règle générale, les champs de prévision de la demande, de demande supplémentaire et de demande spéciale sont progressivement renseignés au fil des commandes réelles. C’est ce qu’on appelle la consommation de la prévision de la demande par la demande réelle.

Index

Acceptation
contrôle magasin fixe, 36
Accepter
contrôle de date fixe, 34
Afficher
Détails CTP, 37
Basé sur le plan directeur
Contrôle CTP, 21
Calcul de période
Capacité CTP, 17
CTP/composant, 17
Calcul échéancé
DAV, 17
Canal de distribution
DAV, 27
Capacité
Contrôle CTP, 12
Capacité CTP
calcul de période, 17
contrôle CTP basé sur l'ordre, 18
Composant
Contrôles CTP, 11
Réservations CTP, 24
Composant et capacité
Contrôles CTP, 10
contrôle CTP/famille de produits, 43
Contrôle CTP basé sur l'ordre
capacité CTP, 18
CTP composant, 18
Contrôle CTP
basé sur le plan directeur, 21
capacité, 12
famille, 15
Contrôle DAV/canaux de distribution, 15
Contrôle DAV
canaux de distribution,, 15
standard, 9
Contrôle de date fixe
accepter, 34
contrôle du DAV/canaux de distribution, 43
Contrôle magasin fixe
acceptation, 36
Contrôles CTP
composant, 11
composant et capacité, 10
CTP/composant
calcul de période, 17
contrôle CTP basé sur l'ordre, 18
CTP, 45
réservations, 23
Date fixe
vérifier, 33
DAV, 44
calcul échéancé, 17
canaux de distribution,, 27
famille, 27
DAV cumulé, 44
DAV et CTP ;
présentation, 7
Détails CTP
Afficher, 37
disponible à la vente, 44
Disponible où, 29
engagement sur livraison, 45
Famille
Contrôle CTP, 15
DAV, 27
Gestion DAV
Hors connexion, 40
ligne de commande client, 41
présentation, 29
Horizon DAV/CTP, 45
Hors connexion
Gestion DAV, 40
Introduction
DAV et CTP ;, 7

Gestion DAV, 29
Ligne de commande client
Gestion DAV, 41
Magasin fixe
vérifier, 35
plan directeur article, 46
présentation, 41
prévision de la demande non consommée, 46
Réservations
CTP, 23
Réservations CTP
composant, 24
Standard
Contrôle DAV, 9
Types
Vérifications DAV et CTP, 9
Vérifications DAV et CTP
types, 9
Vérifier
Date fixe, 33
magasin fixe, 35